



# **Centraliens et Supélec en Aquitaine**

## **Assemblée Générale 2022**

**28 janvier 2023**

-

**A Arcachon (Restaurant Diego Plage)**

**11h00**

Suivie d'un déjeuner au restaurant Diego Plage à 12h30  
et d'une visite guidée de la ville d'hiver de 14h30 à 16h30,  
lors desquels vos conjoints et enfants sont les bienvenus !

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

Rapport moral 2022  
Rapport financier 2022  
Programme 2023  
Election du bureau



# Centraliens et Supélec en Aquitaine

## *Invitation à l'Assemblée Générale 2022*

Bordeaux, le 13 janvier 2023

Chère camarade, cher camarade,

Le rendez-vous habituel de « Centraliens et Supélec en Aquitaine », l'Assemblée Générale annuelle, se déroulera le

**Samedi 28 janvier 2023 à 11h00 au Restaurant Diego Plage,  
2 Bd. Veyrier Montagnères (front de mer) à Arcachon**

Au programme :

- A partir de 11h00 : RdV chez Diego Plage.
- 11h10-12h25 : AG annuelle
- 12h30-14h15 : repas au restaurant Diego Plage
- 14h30-16h30 : visite de la ville d'hiver (rdv 14h30 au parc mauresque)

Possibilité de covoiturage ou de venue en train

La participation financière est de 25 € par adulte / 12€ par enfant pour le déjeuner et de 5€ pour la visite de la Ville d'Hiver (gratuite pour les adhérents et pour les enfants). Lors du déjeuner, les boissons et cafés seront pris en charge par l'association.

Afin de pouvoir informer le restaurant au plus tôt, je te remercie d'envoyer, **AVANT le mercredi 25 janvier** dernier délai, le coupon joint par courriel à [etienne.froissart@centralesupelec-alumni.com](mailto:etienne.froissart@centralesupelec-alumni.com), [helene.rinn@centralesupelec-alumni.com](mailto:helene.rinn@centralesupelec-alumni.com).

ainsi que ta contribution financière (virement de préférence ou chèque adressé à Étienne Froissart, 8 rue de Grateloup, 33000 Bordeaux, trésorier de l'association)

En cas d'indisponibilité, je te remercie de nous adresser par e-mail le pouvoir joint après l'avoir complété et signé (rappel : tous les centraliens et Supélec peuvent assister à l'AG mais seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter).

Bien amicalement,

Pour le bureau, la Présidente

Hélène RINN

Pour nous contacter :

- [helene.rinn@centralesupelec-alumni.com](mailto:helene.rinn@centralesupelec-alumni.com) (06 74 01 21 90)
- [etienne.froissart@centralesupelec-alumni.com](mailto:etienne.froissart@centralesupelec-alumni.com) (06 61 23 16 33)



Annexes :

## POUVOIR

Le (la) camarade ..... École Centrale de ..... ou Supélec  
donne pouvoir à ..... École Centrale de ..... ou Supélec  
pour prendre part aux délibérations et voter en mon nom au cours de l'assemblée générale de  
« Centraliens et Supélec en Aquitaine » du 02 décembre 2021.

Signature

## INSCRIPTION

« Déjeuner et visite ville d'hiver AG 2022 »

Samedi 28 janvier 2023

*(coupon à renvoyer)*

Le (la) camarade..... École ..... Promotion .....

- participera à l'AG, au repas et à la visite de la ville d'hiver, accompagné de ..... adulte(s) et de ..... enfant(s)
- participera à l'AG et au repas mais ne participera pas à la visite de la ville d'hiver, accompagné de ..... adulte(s) et de ..... enfant(s)
- souhaite venir en covoiturage (indiquer le nb de personnes : .....)
- ne participera pas mais souhaite continuer à recevoir les invitations

Je règle : ... x 25,00 €/adulte = ..... € (déjeuner adulte)

..... x 12,00€/enfant = ..... € (déjeuner enfant)

..... x 5,00€/adulte = ..... € (visite ville d'hiver non adhérent)

- par virement (de préférence) sur le compte bancaire de « Centraliens et Supélec en Aquitaine »

IBAN : FR60 2004 1010 0104 2355 4D02 220 BIC : PSSTFRPPBOR

- par chèque (à l'ordre de « Centraliens et Supélec en Aquitaine ») que j'adresse à :  
Étienne FROISSART, 8 rue de Grateloup, 33000 Bordeaux.